

Les éditeurs  
de contenus  
et services  
en ligne

**GESTE**

A Paris, le 27 septembre 2019,

## **Communiqué de presse**

### **Le GESTE appelle vivement à une ouverture des discussions avec Google**

Le 25 septembre 2019, Google a décidé de façon unilatérale, au mépris de toute concertation et sous une menace de sanction, d'imposer aux éditeurs un choix en contradiction avec l'esprit de la loi tendant à créer un droit voisin dans un cadre négocié.

Les voix des instances publiques et des associations représentatives se sont élevées suite à ses déclarations. Le GESTE s'associe à ces contestations et déplore l'absence de discussion avec Google.

Dans un contexte où les géants du numérique captent une majorité du marché publicitaire (94% de la croissance), le GESTE n'a eu de cesse de militer pour préserver l'équilibre de l'économie numérique et de s'assurer que l'échange de valeur soit préservé. Cet équilibre doit passer par des accords clairs et proportionnés entre les acteurs du marché.

Dans cette optique, le GESTE s'associera activement à toute initiative commune visant à assurer une mise en œuvre de la loi rapide, efficace et qui permette de rétablir un partage équilibré de la valeur créée par les éditeurs.

### **A propos du GESTE**

Le GESTE fédère les principaux professionnels éditeurs en ligne, tous horizons confondus : presse en ligne, médias digitaux et audiovisuels, plateformes de musique, services mobiles et vocaux...

Tous convergent vers un même objectif : la mise en place d'un écosystème pérenne et équitable. [www.geste.fr](http://www.geste.fr)